

Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Décembre 2022

DOSSIER

**La grande interview
du maire**

#64

- 22_ La saison culturelle se poursuit en 2023
- 24_ Saint-Paul se met au padel
- 29_ Un hôtel Ibis dans la zone d'activités Drome Sud Provence



08

08

Actualités
Au cœur de
l'année des 3C

24

Sport
Saint-Paul
se met au Padel

14

A votre service
La permanence
d'Actiom

29

**Le Développement
en action**
Un hôtel Ibis
s'installe



29

15

Dossier
L'interview
du maire

33

**Les Tricastins
ont du talent**
Angie Guiraudon



35

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Directeur de la communication : Thomas Vanfleteren
Rédacteur en chef : Baptiste Camilleri
Rédaction : Baptiste Camilleri, Thomas Vanfleteren,
Florence Exbrayat.
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Délic photo,
Jérôme Crozat, Franck Prévot, Sandrine Di Prima,
Stéphanie Falcon
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place
Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





*Bonnes fêtes de
fin d'année à tous*

Après une ambiance estivale qui s'est invitée jusqu'aux portes du mois de novembre, nous voilà plongés, en cette fin d'année, dans les prémices des fêtes de fin d'année.

Cette période contribue à faire oublier un peu les tracas du quotidien et à sortir de la morosité qui pourrait avoir tendance à nous envahir.

Il est vrai que nous cumulons les situations compliquées, dont l'impact sur nos vies est réel, qu'il s'agisse de la guerre qui frappe en Ukraine, des tensions géopolitiques et de leurs conséquences sur les prix, des préoccupations environnementales, ou bien encore de la crise sanitaire que nous venons de traverser.

Il est vrai aussi que le « matraquage » journalier de « mauvaises nouvelles » peut nous plonger dans une atmosphère qui nous laisserait croire que rien ne va plus et affecter notre moral. Une situation propice aux populistes et autres démagogues.

Et si l'on regardait un peu le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide ? Si nous nous recentrons sur l'essentiel : l'humain ? Car c'est bien ensemble que nous arrivons le mieux à surmonter les difficultés. Et plutôt qu'à monter les uns contre les autres, c'est dans l'écoute commune et dans la confiance mutuelle que nous avancerons.

C'est du moins ma façon de voir les choses. Et la démarche que nous avons lancée à notre humble niveau en renforçant nos actions de proximité en est un des exemples. Elles rencontrent un réel succès et sont fortement appréciées. Du moins c'est ce qu'ont pu m'en dire les nombreuses personnes avec qui j'ai déjà pu discuter.

Ce dialogue avec vous est pour moi important voir crucial dans une société qui tend à perdre ses repères et où il nous faut agir pour rapprocher l'usager des pouvoirs publics. Vous constaterez en parcourant cette nouvelle édition que la collectivité, élus et agents publics, sont sur tous les fronts. Cette édition de fin d'année est aussi pour moi l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement des différents projets, sur l'actualité.

Et s'il m'appartient de vous souhaiter de passer de belles fêtes de fin d'année, je vous invite aussi à noter dès à présent la date de notre cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 14 janvier 2023 à 18 heures.

Nous serons les élus du conseil municipal, les agents de la collectivité et moi-même très heureux de pouvoir vous y accueillir afin de partager un moment convivial qui nous a tant manqué. ●

**Jean-Michel Catelinois,
Maire**

Le tour de Saint-Paul *en 90 jours*





4



5

- 1_ Fête de la Libération, 27 août
- 2_ Cérémonie du 11-Novembre au monument aux morts
- 3_ Forum des associations, 3 septembre
- 4_ Fête du livre de jeunesse, 24 sept.
- 5_ Thé dansant, 27 septembre
- 6_ Lancement de la Semaine bleue, 1^{er} octobre
- 7_ Soutien à Octobre Rose, 2 octobre

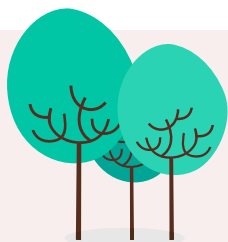


6



7

Entretien des abords de forêts



Chaque année, les incendies ravagent des milliers d'hectares de forêt en France. En prévention, si vous habitez dans un rayon de 200 mètres en bordure de bois ou de forêt, il est important de procéder au débroussaillage de votre parcelle, mais aussi des terrains situés dans un périmètre 50 mètres. Débroussailler de manière efficace, c'est : éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches, couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres, espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas, élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 m, se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant. Cette obligation concerne certaines communes de la Drôme dont Saint-Paul-Trois-Châteaux. **Retrouvez toutes les informations pratiques sur le guide disponible sur le site de la préfecture : https://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/guide_debroussaillage_2020.pdf** ●

Nouveau site internet : une affluence significative à la hausse

Est-ce l'effet « nouveauté » ou les améliorations apportées au contenu du site internet de la ville, ou les deux, mais quoi qu'il en soit la fréquentation a réellement connu une augmentation notable. Preuve s'il en était besoin de l'intérêt que vous portez aux outils de communication que la municipalité déploie pour vous informer. Des outils qui évoluent aussi avec la mise en service récente des bornes tactiles situées dans et hors de l'hôtel de ville (lire aussi p.10). Venez les essayer au plus vite ! ●



Impôts fonciers : la hausse des valeurs locatives, un mécanisme que nous ne maîtrisons pas

Si l'on ne regarde pas de plus près sa fiche d'impôt, l'on peut avoir tendance à incriminer la commune en constatant que le montant à payer a augmenté. Pourtant, il est bien vrai que la municipalité n'a pas décidé de modifier ses taux qui sont les mêmes depuis 2003. D'autres peuvent imputer la hausse de la taxe foncière à la suppression de la taxe d'habitation mise en place en 2018 et qui doit s'achever en 2023. Pourtant cette dernière est compensée par l'État.

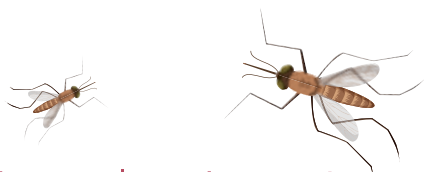
Alors comment est-ce possible. La réponse se trouve au niveau des valeurs locatives qu'ajustent les services fiscaux en fonction de l'inflation, lesquelles servent de base pour le calcul de l'impôt. ●



La date des vœux à la population est fixée



La date est désormais officielle ! Rendez-vous pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal à la population le **samedi 14 janvier**, à 18 heures, à la salle Fontaine, place du 14-Juillet. ●



Aïe, cela pique !

Du fait des conditions climatiques de cette fin d'année, beaucoup auront pu constater que les moustiques se sont invités chez eux. Les précipitations ont notamment généré en de multiples endroits des surfaces d'eaux stagnantes, idéales pour permettre aux moustiques femelles de pondre leurs œufs, et aux œufs de devenir un jour moustiques adultes. Ajoutez à cela le facteur « chaleur » pour que toutes les conditions à la prolifération des moustiques soient réunies.

Lorsque les températures sont inférieures à une vingtaine de degrés le jour et une quinzaine la nuit le processus de développement de la larve peut être ralenti, et s'arrêter complètement en hiver pour reprendre lentement au printemps. Retrouvez tous les conseils utiles pour limiter la prolifération des moustiques en consultant le site de l'Ars :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble> ●



Saint-Paul-Trois-Châteaux accueille la Journée Défense et citoyenneté

C'est une obligation pour les jeunes de plus de 16 ans qui après s'être fait recensés doivent effectuer une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. Celle-ci est organisée par le Centre du service national et de la jeunesse de Lyon, dépendant du ministère des Armées. Au programme : des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et sur les différentes formes d'engagement, un enseignement sur le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français, une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple. Après avoir accueilli une première JDC à Saint-Paul-Trois-Châteaux, en septembre dernier, d'autres journées sont prévues en 2023. ●

DERNIÈRE MINUTE

Les soutiens pour l'implantation de 2 EPR dans le Tricastin se multiplient



Après les élus du conseil municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui ont voté à l'unanimité une motion de soutien à la candidature du Tricastin pour l'accueil de 2 EPR (réacteur pressurisé européen ou EPR), plusieurs collectivités en ont fait de même. C'est le cas notamment des élus communautaires des 14 communes de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence ou des communes membres comme par exemple Pierrelatte, Donzère, Saint-Restitut, Rochegude, les Granges-Gontardes, Malataverne, La Garde-Adhémar, La Beaume-de-Transit... La liste n'étant pas exhaustive. ●

Les 3C tricastins récompensés à Paris



Le vendredi 9 septembre, le maire Jean-Michel Catelinois avait rendez-vous au 1^{er} étage de la Tour Eiffel à Paris, pour la cérémonie des Trophées des territoires. Saint-Paul-Trois-Châteaux, unique ville représentant la Drôme, s'est vu remettre une distinction dans la catégorie "bien-vivre ensemble" pour son opération "2022, année des 3C". Le jury des Trophées des territoires, qui mettent en lumière chaque année les projets territoriaux ambitieux qui font bouger la France, ont souhaité valoriser l'action de la cité tricastine pour promouvoir la citoyenneté, le civisme et la citoyenneté tout au long de l'année. ●

Un lien intergénérationnel toujours plus fort



C'est une belle action initiée par les animateurs du Rubis'Cube dans le cadre de l'année des 3C et de la Semaine bleue qui s'est tenue à la Maison des aînés, en octobre. Les enfants accueillis sur le temps périscolaire du mercredi sont allés à la rencontre de plusieurs seniors tricastins pour l'opération "Un arbre, un enfant, un senior". De la



préparation des tuteurs décorés aux repas pris en commun, en passant par le temps fort de la plantation des arbres dans les jardins de la Maison des aînés le 5 octobre, avec les agents du service espaces verts, nos bambins et nos anciens ont partagé des moments intergénérationnels forts, où la transmission du savoir était au cœur des échanges. ●

La police municipale poursuit ses missions de sensibilisation



Après la prévention auprès des écoliers, place, pour la police municipale, à la prévention auprès des personnes âgées. Giliane, agent de la PM tricastine, est intervenue à la Maison des aînés le mercredi 2 novembre pour évoquer les réflexes à avoir pour se prémunir des différents

types d'arnaques très en vogue auprès des seniors : courriels frauduleux, fausses organisations caritatives, faux professionnels et tant d'autres encore. Ce type d'ateliers de prévention est amené à être reconduit dans le temps pour toucher le plus de personnes âgées possible. ●

Un guide des Droits et devoirs à destination de tous les habitants



Pour clôturer cette année 2022 des 3C dédiée au vivre-ensemble, à la citoyenneté et au civisme, la Ville distribuera à l'ensemble des habitants de la commune un guide des droits et devoirs du citoyen tricastin. On y retrouvera une présentation des différents services, instances, dispositifs ou autres aides mis en place pour aider, accompagner ou soutenir les Tricastines et les Tricastins. Mais également un rappel de ce qui constitue le socle des règles et devoirs que chacun se doit de respecter pour que soit observée la notion de bien-vivre ensemble à Saint-Paul-Trois-Châteaux. ●

La nécessaire mise en place d'une charte Facebook



L'actualité nous démontre chaque jour combien l'usage des réseaux sociaux peut, quand il ne respecte pas un minimum de règles d'utilisation, aboutir à des dérives susceptibles de porter atteinte à autrui. Malgré les dispositifs existants et modérateurs mis en place par les opérateurs, il demeure important de rappeler les règles qui s'imposent à tout utilisateur et notamment pour celles et ceux qui publient, partagent ou commentent des informations sur les réseaux sociaux de la Ville.

Il ne faut pas oublier que derrière l'écran se trouvent de « vraies » personnes, des femmes et des hommes, des agents de la collectivité, des agents du service public qui doivent être considérées et respectées. C'est à partir de ce constat que la commune a établi une charte définissant les règles d'utilisation et les bonnes pratiques sur les pages Facebook de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle sera consultable prochainement directement sur la page Facebook de la Ville et régira les interactions entre la collectivité et les usagers. ●

ACTUALITÉS

Délivrance des passeports et cartes nationales d'identité, rappel des démarches

Depuis le mois d'octobre, la collectivité est habilitée pour délivrer les passeports et les cartes nationales d'identité. Mais un petit rappel sur les démarches s'impose.

- 1- Réaliser une prédemande sur le site www.ants.gouv.fr (démarche en ligne)
- 2- Prendre un rendez-vous pour déposer son dossier au bureau passeport/CNI, au pôle social, 33 avenue du Général de Gaulle via le site de la ville www.saintpaultroischateaux.fr (démarche en ligne)
- 3- Déposer son dossier à l'heure et au jour du rendez-vous au bureau passeport/CNI, au pôle social, 33 avenue du Général de Gaulle (**démarche en présentiel**)
- 4- Retirer son passeport ou sa carte nationale d'identité au bureau passeport/CNI, au pôle social, 33 avenue du Général de Gaulle, sans rendez-vous, les lundis (8h-12h), les mardis et mercredis (9h-17h), les jeudis (13h-17h) et les vendredis (8h-12h et 13h30-16h (démarche en présentiel)). ●

Pour celles et ceux qui seraient éloignés des outils informatiques, les agents de France Services sont à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de ces démarches. ●



L'affichage légal est désormais dématérialisé

Elle n'a échappé à personne, positionnée devant la mairie, au niveau de la salle du conseil municipal qui deviendra demain le futur guichet unique de la commune. La borne tactile de dématérialisation de l'affichage légal, qui remplace les traditionnels tableaux d'affichage, est installée depuis début novembre. Vous pouvez y consulter tous les documents administratifs légaux (documents d'urbanisme ou d'état-civil, comptes-rendus de conseils municipaux, décisions ou arrêtés du maire, documents

du CCAS) en libre accès et de façon très simple, entre 5h et 23h, la borne s'éteignant la nuit. Les documents restent consultables quand la borne est éteinte en se rendant sur le site Internet de la commune ou via la nouvelle application de la Ville, SP3Connect (lire par ailleurs). À noter qu'une seconde borne, à l'intérieur de la mairie, permet aussi de consulter les prochains événements programmés à Saint-Paul-Trois-Châteaux mais aussi de se rendre directement sur le site Internet de la Ville, notamment lors des enquêtes publiques. ●

La nouvelle application mobile arrive sur vos smartphones



En ce début du mois de décembre, vous pourrez télécharger la nouvelle application mobile de la commune. Son nom : "SP3Connect". Elle remplacera l'application "Mon Sp3clic", devenue obsolète.

Actualités, agenda, plan de la ville, contact avec les élus, infos travaux, accès aux sites connexes (portail famille, Odyssee'O) : l'application contiendra des fonctionnalités classiques. Mais on retrouvera également un nouveau système de signalement d'incident avec une géolocalisation plus poussée,

des fonctionnalités pour contribuer à la vie de la commune (suggestions, félicitations, sondages), un accès à toutes les publications, aux murs des réseaux sociaux et à la chaîne YouTube de la Ville ou encore l'accès à l'affichage légal de la commune (lire par ailleurs), à des annuaires (associations, professionnels de santé) ou à la newsletter mensuelle. Le tout, de façon complètement personnalisable puisque chaque utilisateur pourra moduler son application avec les fonctionnalités qu'il souhaite avoir. ●

Les ateliers du Point conseil budget



Le Point conseil budget (PCB) du CCAS propose des rendez-vous collectifs (ateliers, conférences, rencontres, échanges, mises en situation...) dans l'objectif de prévenir les situations d'endettement et de surendettement. En donnant les clés pour mieux comprendre, en éveillant le sens critique des participants et en favorisant le repérage d'interlocuteurs. Le dernier de ces rendez-vous collectifs, le 20 octobre dernier, était consacré à la problématique : "Comment maîtriser sa consommation d'énergie ?" Il était animé par les conseillères en économie sociale et familiale du CCAS et Sophie Crouzet, experte en précarité énergie au Ceder. D'autres programmations, sur d'autres thèmes, suivront en 2023. Pour plus de renseignements : 04 75 04 49 00 ou ccas@mairie-sp3c.fr ●

Révision du PLU, où en est-on ?



Le 7 avril 2016, la commune a lancé une procédure de révision de son Plan local d'urbanisme. Après le débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en conseil municipal le 19 mars 2019 et le 29 mars 2021, l'évaluation environnementale a été rendue le 24 novembre 2022. Lors du conseil municipal du 21 novembre, les élus ont donc pu tirer le bilan de la concertation de la révision du PLU et arrêter son projet. Avant qu'il ne soit envoyé pour avis aux personnes publiques associées. Ces dernières disposeront d'un délai de trois mois pour rendre leur avis. En cas d'avis favorable, le maire ouvrira l'enquête publique destinée à recueillir les observations de l'ensemble des habitants. Les informations sur l'avancée de la procédure ainsi que les modalités de l'enquête publique seront communiquées par voie d'affichage en mairie ainsi que sur le site internet. ●

Coup d'envoi du Marché aux truffes le 11 décembre



Le célèbre Marché aux truffes de Saint-Paul-Trois-Châteaux fera son grand retour pour une 21^e saison à partir du dimanche 11 décembre, place de l'Esplan, de 9h à 12h30. Le défilé de la confrérie du Diamant noir et de la Gastronomie, les discours officiels ou encore la signature par les restaurateurs de la charte de qualité précéderont l'ouverture de ce premier marché de la saison, avec également la dégustation des traditionnelles ravioles et des créations des chefs. Rendez-vous ensuite tous les dimanches mêmes heures, même endroit jusqu'à la mi-mars. ●

Erratum



Dans notre numéro de septembre, nous avons publié une photo prise lors du Saint-Paul Soul Funk festival cet été en omettant de citer l'auteur de ce magnifique cliché, Yannick Mazellier, que nous remercions pour sa contribution. ●

DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ET VOIRIES DANS LE CENTRE ANCIEN

Infos
TRAVAUX



Le centre ancien Nord présentait des réseaux hydrauliques vieillissants qu'il était nécessaire de remplacer. Ainsi, depuis la mi-octobre et jusqu'en mai 2023 pour la première phase (seconde phase prévue en 2023-2024), un grand chantier a été lancé par la Ville pour assurer le système séparatif des eaux pluviales et des eaux usées, l'étanchéité de ces deux réseaux d'assainissement, l'étanchéité et le bon rendement du réseau d'eau potable mais aussi préparer l'arrivée, d'ici 2026, de la fibre optique dans ce quartier. Tout en effectuant une réfection des revêtements en enrobés ou béton et pavés pour obtenir une cohérence avec les aménagements déjà réalisés rue du Serf ou encore rue Montant au Château.

Pour cette première phase, plusieurs rues de la partie Nord du centre ancien sont concernées :

rues de l'Hôpital, de la République et Montseigneur Sibour + passage de la Vierge. Il est à noter que l'accès à la

cathédrale par la rue de l'Église est maintenu et non investi par les travaux. Le stationnement sur le parking nord de la cathédrale (à l'arrière) est interdit pendant toute la durée des travaux. C'est là que les matériaux (tuyaux, regards, etc..) sont stockés de même que les agrégats (sable et gravier). La circulation est aussi interdite aux véhicules au droit des ateliers de travail mais possible autour de la cathédrale en fonction de la zone de travaux. Elle est permise aux piétons et aux véhicules sanitaires (pompiers, ambulances) au besoin. Et chaque fin de semaine, elle est rouverte aux véhicules pour le week-end. L'accès à la cathédrale sera maintenu à tout moment pour les célébrations et se fera par la rue de l'Église.

Le coût de l'opération s'élève à 1,85 million d'euros TTC. Les travaux seront réalisés par les entreprises TPR, Sorodi, Braja-Vésigné et Eiffage dans le cadre du marché à commandes de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ●

LE DÉPARTEMENT INTERVIENT SUR LE ROND-POINT DE TRECATE



Le Département de la Drôme doit terminer, fin décembre, les travaux entrepris à la mi-octobre au niveau du rond-point de Trecate, à l'entrée de la Ville côté Saint-Restitut. Ces travaux ont consisté à l'intégration des vélos sur les voies de circulation, à la mise en conformité du giratoire et des voies de circulation et à la reprise des trottoirs. Tout cela dans l'objectif global de réduire la vitesse dans ce giratoire très emprunté. ●

LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX, PETIT RAPPEL

Les travaux qui modifient l'emprise du domaine public (accès, tranchées, ancrages) doivent faire l'objet d'une demande de permission de voirie (le document officiel CERFA n° 14023). Bien évidemment, cette demande concerne les professionnels et les particuliers.

Si les travaux modifient la réglementation routière, une demande d'arrêté de circulation est nécessaire en plus (le document officiel CERFA n° 14024).

Cette autorisation ne donne pas autorisation aux travaux.

Pour une nouvelle construction et après l'accord de la commune, le propriétaire doit faire sa demande de permission pour son accès à sa parcelle (CERFA n° 14023). En indiquant le n° de PC sur sa demande. La nouvelle construction doit aussi faire l'objet d'un certificat d'adressage.

Toutes les demandes d'autorisations qui concernent le domaine public sont adressées à l'adresse : bet@mairie-sp3c.fr ●



UN NOUVEL ÉCLAIRAGE AU STADE DE LA CITÉ 3



Le stade de rugby de la Cité 3 doit être doté d'un nouvel éclairage. L'existant était devenu trop vétuste, le nombre de panes et le coût des réparations devenaient trop élevés. Les quatre mâts existants ont été contrôlés et conservés. Les 24 luminaires existants sont remplacés par 20 luminaires LED. La consommation électrique sera de 31 kw/h contre 52,8 kw/h, ce qui équivaut à une baisse de consommation de 41 %. Le niveau d'éclairage au sol, de 250 lux moyen, permet de recevoir des matchs de toutes les divisions fédérales. Le montant des travaux s'élève à 59 436 € TTC. ●

Infos TRAVAUX

DES HORLOGES ASTRONOMIQUES POUR MIEUX GÉRER L'ALLUMAGE ET L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville a programmé d'ici la fin de l'année le remplacement de 33 anciennes cellules de détection (jour/nuit) servant à l'allumage et l'extinction de l'éclairage public par des horloges astronomiques. Ce qui permettra une gestion plus fine encore du passage d'éclairé à éteint, avec des réductions de consommation d'énergie à la clé. Coût estimé des travaux : 22 000 € TTC. ●

DU NOUVEAU AU GYMNASE DES ARCHIVAUX

Après les aléas rencontrés, le chantier d'installation d'une pompe à chaleur au gymnase des Archivaux est arrivé à son terme. L'entreprise a pu avoir le complément des pièces manquantes pour mettre en route cette pompe qui remplace les convecteurs. En ce qui concerne la salle des archers, elle a été isolée avec remplacement des menuiseries puis isolation du plafond et des murs Est et Sud. ●

Actionom

Association créée en 2014, Actionom, qui a mis en place le dispositif “Ma commune, ma santé” dans le but de proposer aux administrés des communes des solutions santé de mutuelles, tient des permanences sur rendez-vous à l’espace France Services.

A lors que des solutions groupées existent depuis longtemps pour les salariés d’entreprises, le reste de la population (seniors, jeunes, agents territoriaux) n’avait pas forcément la chance de bénéficier d’offres de mutuelles négociées collectivement. Voilà le constat qui a conduit à la création de l’association Actionom, qui mandate des professionnels de l’assurance pour accompagner le public. Et au lancement du dispositif “Ma commune, ma santé”, destiné aux communes de France soucieuses de l’accès aux soins de santé de leurs administrés.

Actionom n’est pas une mutuelle. Elle travaille avec plusieurs mutuelles partenaires avec qui elle a monté des grilles de couverture santé dont les tarifs varient selon le niveau de garantie souhaité et la composition du foyer familial. Sachant que les professionnels qui sont mandatés par l’association ne proposent que les offres négociées collectivement avec ces mutuelles partenaires. Actionom sert donc d’intermédiaire

de départ, pour la souscription de contrat, entre les mutuelles partenaires et les administrés. Ces derniers, au quotidien, dans la gestion de leur contrat, restent en liaison directe avec la mutuelle à laquelle ils ont souscrit. Mais en cas de problématique, ils peuvent s’adresser à l’association pour demander de l’aide, même si ce type de situations sont à la marge.

Le cœur de la mission d’Actionom est d’aider les personnes à bien déterminer leurs besoins, à comprendre aussi comment fonctionnent les calculs réalisés par les mutuelles, parce que ce n’est pas toujours évident. Cette

phase préalable de pédagogie est nécessaire afin que les gens comprennent bien comment cela fonctionne avant de songer à la souscription d’un contrat. ●



Permanence à Saint-Paul-Trois-Châteaux, à l’espace France Services, 33 avenue du Général de Gaulle (pôle social), sur rendez-vous, en contactant le 05 64 10 00 48. La prise de renseignements simplement par téléphone est aussi possible.





La grande interview du maire

Pour ce dernier magazine de l'année 2022, alors que les sujets d'actualité ne manquent pas et que des gros chantiers sont en cours ou démarreront ces prochains mois, le dossier est consacré à une longue interview du maire, Jean-Michel Catelinois. Bilan de l'année des 3C, Odyssee'O, projet de sortie d'autoroute, candidature pour l'accueil d'une paire d'EPR, sobriété énergétique, santé... Voilà autant de sujets abordés par le premier édile lors de cette interview qui s'est tenue le 28 octobre dernier avec les différentes thématiques abordées au fil de l'entretien sans qu'il n'y ait de volonté de prioriser telle ou telle. ●



Vous avez souhaité, cette année, rappeler l'engagement pour la Ville en faveur du vivre-ensemble. Quel bilan en tirer ?

« Il est important de rappeler les éléments de contexte qui ont fait que nous avons souhaité mettre en place cette année des 30 : un lendemain de crise sanitaire qui incontestablement a eu des incidences sociétales sur la façon d'appréhender les choses. Mais aussi les différentes épreuves que nous devons surmonter et qui peuvent avoir tendance à nous faire sentir en décalage avec le monde qui nous entoure. Il était important, à mon sens, de rappeler combien le vivre-ensemble est primordial et dire que ceux qui promeuvent la haine, la division, tentent de monter les uns contre les autres, se trompent. Nous voulions aussi redire que la collectivité est aux côtés de ses habitants, solidaire et attentive à leurs attentes. »

Quelle est la suite à donner à cette initiative ?

« Les nombreuses actions de sensibilisation ont permis de mettre l'accent de façon pédagogique sur ces questions importantes du civisme et de la citoyenneté. La question

du vivre-ensemble est très vaste et nous n'avons certainement pas la prétention d'avoir pu en explorer tous les champs. Pour autant, à notre humble niveau, nous avons souhaité agir et cette action a d'ailleurs été remarquée puisqu'elle a valu à Saint-Paul-Trois-Châteaux d'être distinguée dans le cadre des Trophées des territoires. Par contre, il est certain que cette année des 30 n'est pas une fin en soi, au contraire. Le civisme et la citoyenneté sont des combats de tous les jours qu'il n'appartient qu'à nous de mener individuellement ou collectivement pour que chacun puisse trouver sa place dans la cité et s'y épanouir. »

Le nouveau centre aquatique aura bientôt une année de fonctionnement, que pouvez-vous en dire ?

« Le moins que l'on puisse dire c'est que notre centre aquatique est une réussite. Il y a bien évidemment des ajustements à apporter, des réglages techniques à effectuer. C'est tout à fait compréhensible pour un équipement d'une telle envergure même si l'on préférerait que tout soit parfait au moment où les entreprises nous livrent l'équipement. »

On a vu certaines piscines fermer au regard de la flambée des prix de l'énergie. Cela n'a pas été le cas pour l'Odysée'O. Pourquoi ?

« D'abord parce que l'équipement est neuf et qu'il a été conçu avec cette volonté d'être le moins énergivore possible. Cela n'aurait pas été la même chose si nous avions conservé la piscine de 2003. Pour autant, je n'ai pas dit que le centre aquatique ne coûtait pas et que notre délégataire ne subissait pas l'envolée des prix. Des dispositions ont d'ailleurs été prises pour réduire les consommations d'énergie. Nous ferons le point avec lui au moment du premier bilan d'exploitation afin de voir si les efforts auront permis de faire que la facture n'augmente pas trop. »





Qu'est-ce qui a poussé les élus à faire le choix d'une reconstruction de l'école maternelle du Serre Blanc ?

« Comme beaucoup de structures de cette époque, l'école (NDLR : créée en 1966 soit il y a 56 ans) ne répond plus aux enjeux d'aujourd'hui notamment sur le plan environnemental. La réhabiliter aurait été couteux pour un résultat qui n'aurait pas été à la hauteur de nos attentes. Cela nous aurait aussi contraint d'intervenir en site occupé ce qui est très compliqué. Une nouvelle école apportera aussi beaucoup plus de confort aux occupants et de meilleures conditions d'enseignement. Ce sont ainsi plus de 4 millions d'euros qui seront investis dans le domaine de l'éducation et en faveur de la jeunesse. »

Qu'est-il prévu ?

« Nous avons fait le choix tout d'abord de positionner la future école maternelle à côté de l'élémentaire. Cela facilitera

notamment les circulations tant pour les parents, que le midi, par exemple, pour se rendre à la cantine. Cette dernière sera d'ailleurs aussi recréée.

Le bâtiment sera construit sur deux niveaux avec au rez-de-jardin les locaux du périscolaire, la restauration scolaire et au niveau du rez-de-chaussée les quatre classes. Une attention toute particulière sera portée aux aspects environnementaux et en matière de développement durable notamment dans le choix des matériaux qui serviront à réaliser cet équipement. Un parking relais va aussi voir le jour à proximité immédiate ce qui facilitera les conditions d'accès pour les parents et offrira de nouvelles places de stationnement à deux pas du centre-ville historique. Une autre phase consistera à la construction d'une nouvelle salle polyvalente. »

Quand va se dérouler le chantier ?

« Nous sommes en cours de consultation de la maîtrise d'œuvre. Elle devrait être désignée en avril

2023. Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux pour mars 2024 afin de pouvoir emménager dans les nouveaux locaux scolaires pour la rentrée 2025. »

Quels sont les autres projets en cours ?

« Nous sommes dans la phase de préparation ou d'appel d'offres de plusieurs projets. C'est le cas pour la création des terrains de padel (*lire aussi en p.24*), l'aménagement du nouvel accueil de la mairie auxquels s'ajouteront des travaux d'isolation thermique du bâtiment. Sont aussi concernés les travaux de création d'une nouvelle cellule commerciale à côté de la Poste, mais aussi l'agrandissement du Musée d'archéologie tricastine et de la maison de santé. Je pense aussi à la démolition de Saint-Paul 2003 où nous avons pour objectif d'aménager un espace paysager pensé par le conseil des sages qui sera très apprécié des familles, mais aussi la requalification du Courreau. »



Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est du dossier de création de l'échangeur autoroutier ?

« Vinci Autoroutes, en lien avec les services de l'Etat, mène les différentes études techniques qui sont nécessaires pour un tel projet. Cela fait suite à la concertation qui s'est tenue fin 2020 et qui, grâce aux moyens techniques mis en place, a permis une participation sans précédent de ce que me disait un représentant de Vinci. Un tel projet d'intérêt national suit tout un processus réglementaire de réalisation qui prend du temps. Pour mémoire, l'État a validé la réalisation de cet échangeur en 2018 pour une mise en service en 2025/26. »

Certains semblent mettre en doute l'utilité d'une telle réalisation. Que leur répondez-vous ?

« Ce projet est pour moi synonyme de développement, d'ambition. Il s'agit bien d'avoir un développement mesuré et tenant compte des différents enjeux qu'ils soient environnementaux, économiques, sociétaux. Trop de communes aujourd'hui se meurent, trop

de centres-villes se désertifient, trop de villes souffrent du manque d'activités, sont devenues des villes dortoir. Ce n'est pas l'avenir que la municipalité souhaite pour notre territoire. Je comprends que le contexte environnemental puisse éveiller chez certains des doutes. Nous sommes aussi sensibles à ces préoccupations écologiques tout comme peut l'être le donneur d'ordre ou l'entreprise en charge de la réalisation de cet ouvrage. Mais cet échangeur est une réelle aubaine pour notre territoire car il va faciliter les mobilités, mais aussi favoriser le maintien et l'essor de notre tissu économique et de l'emploi. »

Quelle est la somme réellement investie par la commune ?

« La participation de la Ville est de 2,5 millions d'euros. C'est une somme, c'est certain. Pour avoir un élément de comparaison, nous investissons 1,8 million d'euros pour rénover les réseaux d'assainissement et d'eau potable autour de la

cathédrale, 4 millions pour l'école et la cantine du Serre-Blanc/Pialon. Tout investissement a un coût et il ne faut pas regarder cela comme une dépense inutile. Et je ne parle pas des recettes fiscales que versera chaque année Vinci à la collectivité. La Ville, celle de Pierrelatte, le Département et la Région ont signé une convention pour acter leur participation à cette réalisation. Il n'y a rien d'anormal à cela, c'est le cadre habituel d'un projet structurant national d'une telle envergure. Si ces acteurs publics ont décidé de financer une partie des travaux, c'est bien qu'ils sont convaincus de l'intérêt de cet échangeur, tout comme Vinci autoroutes qui prend en charge la moitié de la dépense, soit plus de 10 millions d'euros. Je ne crois pas qu'un opérateur privé investirait autant si cet aménagement n'était pas viable. »



Qu'est-ce que va apporter cet échangeur en matière de trafic routier ?

« Si je me réfère aux études préalables menées par Vinci, il a été évalué que 7 500 véhicules emprunteront cet échangeur par jour dans un sens ou dans un autre. Ce sont autant de véhicules en moins sur les routes secondaires, comme la Nationale 7 ou les départementales. Ceux qui prennent aujourd'hui l'autoroute à Montélimar seront les premiers ravis de pouvoir éviter tous les matins les 20 à 30 minutes de route sur les départementales. C'est la même chose pour ceux qui partent vers le Sud et éviteront la route départementale vers Bollène. Cela vaut bien évidemment dans les deux sens pour ceux qui veulent rejoindre les communes de Pierrelatte, de Saint-Paul-Trois-Châteaux et des alentours. Si le nouvel échangeur vous permet de vous faire gagner du temps et des kilomètres vous l'emprunterez. C'est le cas par exemple des PL qui se rendront directement dans les différentes zones économiques de Pierrelatte ou de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le trafic routier sera ainsi redistribué. »

Qu'en est-il de la candidature du Tricastin pour l'accueil de deux réacteurs nucléaires de nouvelle génération ?

« Nombreux sont ceux qui m'interrogent sur ce sujet. Il est vrai que les enjeux sont importants pour l'avenir du territoire qui s'est construit pour beaucoup avec et grâce au nucléaire. C'est ce qui fait je pense que l'acceptabilité du projet est forte localement. À ce jour, si je sais que les équipes d'EDF étudient tous les sites potentiels, nous sommes en attente de la décision du gouvernement quant à la décision des sites choisis. »

La Députée de notre circonscription, nouvellement élue, a dit vouloir s'opposer à ces aménagements. Qu'est-ce que vous en pensez ?

« Je ne vais pas m'étaler sur ce sujet car chacun est libre d'apprécier les positions des uns et des autres. Le pire en la matière est de tomber

dans les dogmatismes ou les opportunistes qui sont parfois plein de bonnes idées, mais souvent loin de la réalité de notre société. Je fais confiance à l'intelligence collective pour faire en sorte que l'intérêt général domine. C'est du moins ma façon d'agir. Je suis un pragmatique. Que faisons-nous si demain nous décidons d'arrêter la production d'électricité nucléaire ? Nous voyons combien le monde est mis à mal du fait de la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et que la question de l'indépendance énergétique est une réelle problématique. Je ne dis pas qu'il ne faut rien faire, au contraire, mais sommes-nous en capacité à l'instant T de faire sans le nucléaire ? Comme nous l'avions notamment précisé dans la motion que les élus du conseil ont approuvé à l'unanimité, je ne suis pas pour le tout nucléaire mais favorable au développement d'un mix énergétique recourant à toutes les formes de production d'énergie durable : biomasse, éolien, hydrolien, photovoltaïque, mais aussi l'hydrogène. »



Entre hausse des prix de l'énergie, problèmes d'approvisionnements, que fait la municipalité en matière de sobriété énergétique ?

« Les collectivités, comme les foyers ou les entreprises, sont touchées par la hausse des prix de l'énergie du fait notamment du contexte géopolitique mondial que nous connaissons actuellement. Nos principaux points de dépense en la matière concernent nos structures municipales, l'éclairage public. Si nous avons déjà - dans le cadre d'un plan pluriannuel - engagé la rénovation thermique de nos bâtiments (salles de sport, écoles, bâtiments administratifs...) et le remplacement par des Leds des éclairages publics, il est une évidence : nous devons passer à la vitesse supérieure. Nous nous sommes engagés dans un audit pour cibler les sites les plus énergivores et concentrer prioritairement nos efforts sur ces bâtiments. »



Plusieurs communes ont fait le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit. Et Saint-Paul-Trois-Châteaux ?

« Cette question a donné lieu à beaucoup de discussions. Je ne souhaite pas prendre une décision sans avoir pesé les avantages et inconvénients de nos choix. Entre contraintes techniques, aspects sécuritaires, gains financiers, il nous faut étudier toutes les solutions avant de s'engager dans un dispositif pérenne. Nous y travaillons et je suis pour le moment plus séduit par l'idée d'accélérer le remplacement de nos anciens candélabres au sodium (ou autre) par des systèmes par Leds qui permettent de réduire de 50 à 60 % les consommations électriques, mais ont aussi l'avantage de pouvoir être régulés. Ainsi, la nuit nous pourrions baisser l'intensité lumineuse à souhait. Au-delà de cette démarche, nous avons fait le choix dans un premier temps d'éteindre certains éclairages à 22 h comme par exemple ceux des décorations de Noël, qui sont

en Leds. Ces éclairages de Noël représentent une dépense de 0,05 euro par habitant. »

Nous avons connu un été particulièrement chaud avec des restrictions en matière d'eau. Cela vous préoccupe-t-il ?

« La ressource en eau est un sujet majeur qui doit nous faire réfléchir sur notre consommation et nos habitudes. Quand l'eau coule au robinet, nous sommes peut-être moins attentifs et

vigilants. Il faut des situations de crise comme nous l'avons connu cet été pour éveiller plus les consciences. Les services de l'Etat sont particulièrement vigilants et ont pris des mesures de restriction cet été, plus ou moins bien acceptées et comprises par les utilisateurs. Nous avons d'ailleurs pu mettre en place des mesures pour alimenter la commune de Clansayes qui s'est retrouvée sans eau. Nous regardons actuellement comment nous pourrions améliorer nos points de forage en allant puiser l'eau dans une autre nappe avec ce double objectif tant qualitatif, que quantitatif. »



« La ressource en eau est un sujet majeur qui doit nous faire réfléchir sur notre consommation et nos habitudes. Il faut des situations de crise comme nous l'avons connu cet été pour éveiller plus les consciences. »

On parle de déserts médicaux, d'un manque de médecins généralistes et de spécialistes. Notre commune est-elle touchée par cette situation ?

« Aujourd'hui, faute de trouver des remplaçants, médecins libéraux et patients se tournent vers les collectivités pour pallier ce manque crucial de généralistes. Pour autant, les communes n'ont pas compétence à agir en matière de santé, même si ce sujet intéresse tout particulièrement les élus. C'est ainsi que l'on constate qu'une certaine « surenchère » se met en place au sein des collectivités pour tenter d'attirer de nouveaux praticiens. Cette pseudo-concurrence entre les territoires n'est à mon sens pas saine tant en matière d'égalité d'accès aux soins qu'au niveau de la pratique médicale elle-même. Et les marges de manœuvre sont réduites pour ce qui concerne l'accueil de nouveaux médecins libéraux qui demeurent libres d'exercer là où ils veulent. »

La construction de la maison de santé était une réponse à cette problématique...

« Attentive à la situation, la collectivité a pu à son humble niveau prendre toute sa part en construisant cette maison de santé, dans laquelle les praticiens payent un loyer. En ce qui concerne le nombre de médecins généralistes présent à ce jour au sein de la maison de santé, celui-ci apparaît suffisant si l'on prend en compte l'offre globale de la commune. Le problème réside sur le fait que l'offre médicale est moindre sur les communes voisines et que les habitants sont contraints de se tourner vers Saint-Paul-Trois-Châteaux pour se faire soigner. Là encore, rien n'oblige un usager à se faire soigner sur sa commune de résidence. »



Et pour l'avenir ?

« S'agissant de l'avenir, et outre les mesures prises ou à venir par les pouvoirs publics en charge de ces questions, la municipalité s'évertue à trouver en lien avec les médecins libéraux de la maison de santé des solutions locales qui puissent participer à l'amélioration de la situation et pallier le départ à la retraite de praticiens à moyen terme. »



Sans parler du contexte politique national, que diriez-vous du contexte politique local ? Le conseil municipal du mois de septembre aura été particulièrement tendu.

« C'est vrai, la réunion a été agitée. C'est la première fois que je suis amené à demander une interruption de séance. J'étais en désaccord avec la tournure qu'elle prenait et par l'image que cela donnait de notre assemblée. Nous nous sommes expliqués sur ce sujet. C'était à mon sens nécessaire même si je déplore que nous ayons eu à le faire sous cette forme. L'essentiel est de repartir sur de bonnes bases avec l'opposition. Nous avons trop de sujets à enjeu à régler et il nous faut nous concentrer sur cela, en ayant bien en tête que nous sommes là pour servir l'intérêt général. Les habitants de Saint-Paul attendent de nous que nous soyons à la hauteur des engagements pris et que nous puissions répondre à leurs attentes. »

Pour Noël, les spectacles culturels en cadeau

Noël approche et vous êtes en manque d'idées pour les cadeaux ? La deuxième partie de la saison culturelle de l'Espace de la Gare vous offre bien des possibilités. **Tour d'horizon.**

Si vous comptez des amateurs de théâtre dans votre entourage, c'est le moment de foncer, alors que trois pièces sont proposées lors de ce premier semestre 2023. La première, **le 5 février à 17h**, n'est ni plus ni moins que la dernière pièce écrite par Laurent Ruquier, **"Un couple magique"**. On y retrouve Stéphane Plaza, Jeanfi Janssens ou encore Valérie Mairesse dans une histoire de magicien maladroit, de tours de passe-passe plus ou moins réussis et de magie...du rire !

Le 24 février, à 20h30, place à la comédie romantique écrite et mise en scène par Anne-Laure Estournès, **"Un séjour presque parfait"**. Le trublion Jean-Pascal Lacoste donne la réplique à Katia Tchenko, Franck Delay et Emmanuelle Bodin dans ce divertissement vif et joyeux, avec rythme, tournoiement, manège et combinaisons amoureuses pour le plus grand plaisir coupable des spectateurs. Dernière pièce programmée au cours de ce premier semestre 2023, **"Deux jours pour rompre"**, de Thierry Taieb avec



« Nous allons passer par toutes les émotions lors de cette seconde partie de la saison culturelle avec des artistes et des spectacles qui ne manqueront pas de vous charmer »

Jacqueline Bessière, adjointe à la culture

Sandrine Quetier et Josette Stein pour ne citer qu'elles. Découvrez **le 8 avril à 20h30** une comédie générationnelle, rythmée et très efficace qui met en scène des femmes au tempérament explosif.

Pour les amateurs de musique qui vous entourent, spécialement les nostalgiques des années 80, il y aura une date à ne pas manquer, **le 17 mars, à 20h30**, avec le retour sur scène du groupe américain **Cock Robin**, avec Peter Kingsbery aux manettes. Révélé grâce à des titres tels que "The Promise you made" ou "When your heart is weak", le groupe a toujours autant envie de partager sa passion de la scène.

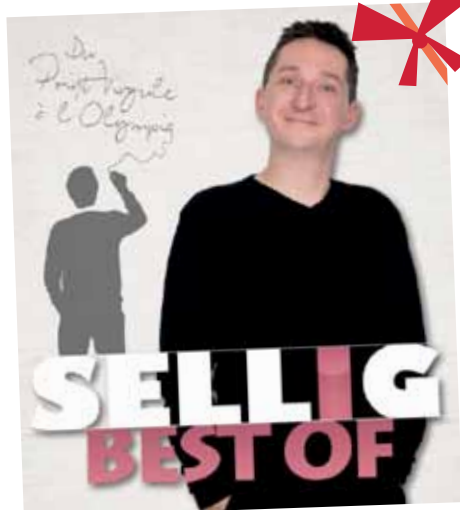
Enfin, pour les amateurs d'humour dans vos proches, deux options s'offrent à vous : le spectacle de **Sellig ("Best of") le 29 avril à 20h30** ou bien celui de **Verino ("Focus") le 26 mai à 20h30**.

On ne présente plus le premier, quatre Olympia à guichets fermés à son actif et qui proposera un condensé de ses



meilleurs sketches. Le second, qui a d'abord triomphé sur YouTube, avec 150 millions de vues, revient avec un troisième spectacle, alors qu'il est considéré par la presse parisienne comme *« l'un des humoristes les plus forts de la scène actuelle »*.

Billetterie au guichet unique de la ville, à la Fnac (en ligne et en magasin) ou sur le site de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux.





À vos manettes, prêts... jouez !

Des portes ouvertes le samedi 22 octobre à la médiathèque ont permis de lancer officiellement la nouvelle section consacrée aux jeux vidéo. Une nouvelle offre culturelle proposée aux Tricastines et aux Tricastins.

Il y a eu du monde pour ce jour de lancement, dans la salle d'animations de la médiathèque. Des gens, des enfants notamment, qui, pour beaucoup, n'avaient peut-être encore jamais franchi les portes de la structure. « C'est notre objectif, explique Anne Lafumas, directrice des lieux. Nous souhaitons attirer de nouveaux publics qui pouvaient trouver jusqu'ici la médiathèque trop élitiste, trop sérieuse. » Cette nouvelle offre culturelle à Saint-Paul, qui vient étoffer l'existante

(450 jeux de plateaux proposés aujourd'hui) répond aussi aux besoins d'une époque, puisque le jeu vidéo est devenu la deuxième pratique culturelle des Français. « Sophie, une de nos bibliothécaires, elle-même gameuse, s'est formée spécialement à la bibliothèque de France sur ces nouvelles pratiques. »

Deux solutions vont s'offrir pour jouer gratuitement à la médiathèque : soit seul, dans un cocon spécialement créé, les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h sur inscription.

« On proposera une grande variété de jeux, renouvelée chaque semaine, avec aussi de petits éditeurs et créateurs moins connus ». Des sessions de jeux collectives seront aussi proposées, avec des tournois (Fifa, Just Dance, Mario Kart), dans la grande salle d'animations. Le programme sera donné au fur et à mesure sur le site de la médiathèque. ●

☎ 04 75 96 61 80

mediatheque@mairie-sp3c.fr

mediatheque-saintpaultroischateaux.fr

Saint-Paul, capitale de l'archéologie du verre le temps d'un week-end



Début octobre, grâce à l'investissement du Musée d'archéologie tricastine et de l'Epic Saveurs et patrimoines, la commune a accueilli le temps d'un week-end prolongé les 36^{es} rencontres de l'Association française de l'archéologie du verre. Conférences, présentations sur des fouilles récentes, visites et expérimentations autour du verre ont rythmé ces jours de congrès, à l'Espace de la Gare. Un événement qui démontre une nouvelle fois à quel point la cité tricastine est une place forte dans la recherche archéologique au niveau national et international. ●



Saint-Paul se met au padel

Sport de raquette très en vogue nationalement, le padel débarque à Saint-Paul-Trois-Châteaux avec la création prochaine, par la Ville, de deux courts sur le site du Tennis club tricastin.

C'est un mixte de tennis et de squash qui se joue un court de 20 x 10 m, encadré de murs et de grillages. Le padel, nouvelle discipline en plein essor qui se joue en double, est à la fois facile à apprendre et très ludique. Il peut se pratiquer à tous les âges puisque les points se gagnent plus grâce à la stratégie que par la force et la puissance des coups.

Les deux courts qui seront installés d'ici la fin du premier trimestre 2023 sur le site du Tennis club Tricastin auront une structure en fibre de verre à la fois facile d'installation, qui demande peu d'entretien et qui limite l'impact du bruit des balles qui rebondissent sur les parois. Selon une technologie agréée par la Fédération

française de tennis et conçue par la société montpelliéraine ST Groupe, le prestataire qui a remporté le marché. C'est un investissement de 225 000 euros TTC que réalise la Ville pour ce projet qui se fait en lien avec le Tennis club du Tricastin, en charge du pilotage de la pratique du padel au quotidien une fois la livraison des courts achevée. ●

« Nous sommes très contents de pouvoir étoffer l'offre sportive à Saint-Paul avec cette nouvelle discipline à la mode qu'est le padel, qui se pratique à tous les âges et qui pourra faire venir de nouveaux publics vers notre club de tennis. »

Alain Rivière, adjoint aux sports



Le 3 septembre, les équipes féminines de Montpellier et du Servette Genève se sont affrontées en match amical, les Héraultaises l'emportant 5-0.



Les 24 et 25 septembre, le Triathlon du Tricastin a organisé sa compétition annuelle.



Deux événements labélisés Terre de Jeux 2024 par la commune !

TERRE DE JEUX 2024

Quand les associations sportives tricastines vous font bouger

Dans chaque numéro de votre magazine municipal, zoom sur les associations sportives tricastines qui font bouger la Ville.



Le running club SP3C pour les passionnés de course à pied

Nouveau venu dans la galaxie des associations tricastines, le Running club SP3C, affilié à la Fédération française d'athlétisme, accueille autant les passionnés en quête de performance que ceux qui courent pour leurs loisirs. Les entraînements sont adaptés quels que soient les objectifs de chacun : trails, courses natures, 10 km, semi-marathons, marathons... Trois séances d'entraînement collectif sont proposées par semaine, les mardis et jeudis à 18h15 et les samedis à 9h. Des tests VMA sont aussi proposés régulièrement à chaque adhérent afin



qu'il puisse s'entraîner à des allures correctes suivant sa progression. Un partenariat avec l'association C Fitness a aussi été noué pour faire des cours de renforcement musculaire et de

préparation physique à la course à pied. ●

➕ Renseignements : 06 67 03 66 33 ou running.club.sp3c@gmail.com

La Gym volontaire veut favoriser la pratique éducative des activités physiques

L'association Gymnastique volontaire a été créée en 1985 et fait partie de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Elle a pour objet de favoriser dans tous les milieux sociaux l'épanouissement de chaque individu par la pratique éducative des activités physiques. Les cours sont de plusieurs niveaux et il n'y a pas de recherche de performance ni de compétition. L'association propose des cours pour les enfants de 10 mois à 12 ans ainsi que pour les adultes. Les quatre animateurs diplômés animent des cours du lundi au vendredi, sauf



pendant les vacances scolaires, avec des plages horaires adaptées au public du matin jusqu'au soir.

➕ Renseignements : Marlène Svitek au 06 51 94 37 97 ou consulter le site <https://gvsptc.wordpress.com>

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis la rentrée, les élus occupent le terrain

Perturbées par la pandémie de Covid-19 depuis le début du mandat, les actions de proximité des élus, sur le terrain, ont pu reprendre depuis le mois de septembre. Sous différentes formes.

Alors que la relation avec les usagers et la proximité sont des préoccupations majeures et permanentes pour la municipalité, le maire et les élus de la majorité ont souhaité mettre en place de nouveaux dispositifs permettant d'aller au-devant des usagers, sur le terrain.

Il y a d'abord eu, entre septembre et novembre, quatre permanences du maire décentralisées dans quatre secteurs de la ville (Nord, Sud, Est et Ouest), venues en complément des permanences habituelles du premier édile les premiers et troisièmes vendredis du mois en mairie. L'occasion de trouver, à proximité de chez soi et sur d'autres créneaux, une opportunité de solliciter le maire pour une question, un problème rencontré ou une démarche à évoquer.

Autre nouveau dispositif testé depuis quelques semaines, les visites "J'ai une question à vous poser"



« Beaucoup œuvrent pour le rapprochement des usagers avec les collectivités, nous le faisons et allons plus loin encore avec des rencontres en présentiel directement au-devant de la population. »

Jean-Michel Catelinois, maire



dans différents quartiers de la commune, le vendredi après-midi. Les habitants concernés ont été informés directement de ces visites par la distribution, en amont, d'un accroche-porte qui leur permettait ensuite d'indiquer qu'ils souhaitent que le maire et ses équipes sonnent à leur porte en le positionnant de façon visible le jour J. Que ce soit à l'Argentane, au Montélit ou au Clos des truffiers, les trois premiers quartiers visités, le dispositif a été accueilli de façon très positive par la population. Les échanges ont été nombreux et riches et plusieurs problématiques évoquées ont pu être traitées rapidement par les services de la Ville, également présents.

D'autres permanences décentralisées et d'autres visites dans les quartiers seront organisées en 2023.

Pensez à l'initiative "Le maire s'invite chez vous" !

Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis, vous souhaitez échanger avec le maire de la vie de votre quartier, d'un projet ou d'une préoccupation en lien avec la collectivité et vous avez la possibilité d'accueillir chez vous au minimum une dizaine de personnes ? Optez pour le dispositif "Le maire s'invite chez vous" ! La collectivité se charge de fournir les invitations, les chaises nécessaires et d'apporter le café. Faites-vous connaître auprès du cabinet du maire si vous êtes intéressés (cabinetmaire@mairie-sp3c.fr). ●





Le CMJ maître dans l'art d'organiser des événements

Deux événements organisés par le Conseil municipal des jeunes ont rythmé la rentrée 2022. Il y a d'abord eu la brocante junior dans la Grand'rue, avec 24 stands installés, beaucoup de visiteurs et 106 euros récoltés par les jeunes conseillers sur leur propre stand, qui seront reversés à la Croix-Rouge. Il y a aussi eu, le 1^{er} octobre, le concert du chanteur Ridsa à l'Espace de la Gare. Pour rappel, c'est sur proposition du CMJ que l'artiste a été ajouté dans la programmation de la saison culturelle 2022-2023. Les jeunes élus, très investis dans l'organisation de l'événement, ont pu monter sur scène avec Ridsa, mais aussi profiter de sa disponibilité pour des séances de photos et de dédicaces à la fin du concert.

Dans les prochains rendez-vous du CMJ, il est prévu une participation au Téléthon le 3 décembre avec une vente de gâteaux fabriqués avec des personnes de la Maison des aînés. Mais aussi une participation à la collecte des Restos du cœur au mois de mars 2023.

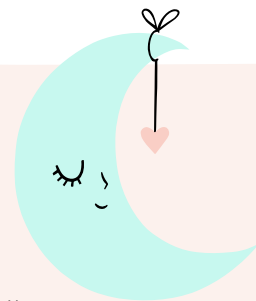
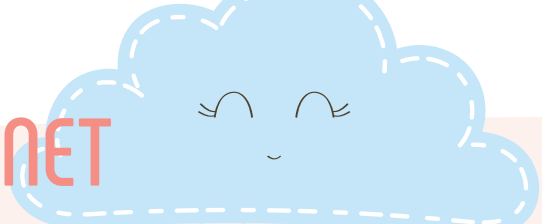


Le conseil des sages mobilisé

Les 19 et 20 février 2023, la municipalité et son conseil des sages accueilleront la Fédération nationale des villes et des conseils des sages pour un conseil d'administration suivi d'une réunion territoriale. Pour cette dernière, les conseils des sages des communes des trois régions limitrophes seront conviés. Le thème retenu pour ces rencontres sera "Les Sages dans tous leurs éclats", avec notamment un partage des expériences de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux depuis la création du conseil des sages en 2009.

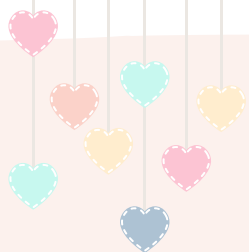
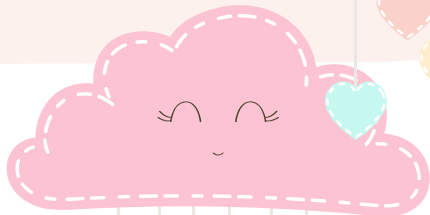


CARNET



Bienvenue à...

Théa Doray-Thierry, née le 29 juillet 2022 à Montélimar
Zoé Lemaître, née le 31 août 2022 à Montélimar
Lison Tromel, née le 20 septembre 2022 à Montélimar



Ils se sont dit oui...

Chloé Atger et Maxence Gonçalves, le 20 août 2022
Sylvia Dujardin et Mickaël Plonquet, le 20 août 2022
Hélène Bonhomme et Mickée Besson, le 25 août 2022
Fanny Tilignac et Romuald Huot, le 1^{er} octobre 2022
Fabiola de Froidcourt et Samuel Mercier, le 15 octobre 2022



AUTORISATION DE COMMUNICATION D'UN ACTE D'ETAT-CIVIL DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET EN VERSION NUMERIQUE DE LA COMMUNE

A retourner au service communication

Je soussigné(e) M./ Mme (*rayez la mention inutile*)
Agissant en qualité de

Ayant connaissance des dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée et qui s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

Autorise l'annonce dans le bulletin municipal de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux et en version numérique :

De la naissance de ma fille / mon fils (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :
Né(e) le : à :
Nom et prénom du père ou de la mère :

De mon mariage avec :

Célébré le : en la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux .

Du décès de M./ Mme (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :
Epoque : à l'âge de : ans.
Date du décès :

Fait à
le

Signature :



Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux en vue d'être publiées dans le magazine d'information municipal, lequel est aussi accessible sur le site internet de la commune. Les données sont conservées pendant un an qui suit la date de publication. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données sachant qu'il ne pourra être effectué de modification à l'issue de la validation du bon à tirer du magazine qui précède sa publication. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service communication de la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux place Castellane - communication@mairiesp3c.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



© Origine simulation

Un hôtel Ibis trois étoiles dans la zone d'activités Drôme Sud Provence

C'est un nouveau venu dans la zone d'activités Drôme Sud Provence : à l'automne 2023, un hôtel de la chaîne Ibis, trois étoiles, ouvrira ses portes. Rencontre avec le porteur de projet, Franck Nogier, déjà propriétaire franchisé Accor de plusieurs hôtels Ibis, Ibis budget et Formule 1 à Aubenas, Orange et Loriol-sur-Drôme. Les travaux ont démarré sur les chapeaux de roues au mois d'octobre. Et Franck Nogier peut déjà se projeter sur l'ouverture de son établissement. Un hôtel trois étoiles de la chaîne Ibis, construit sur un terrain de 4 000 m², avec 78 chambres, des salles de réunion, un restaurant et un bar, une terrasse extérieure et aussi une piscine. *« C'est un projet de construction qui respecte à la fois les nouvelles normes environnementales sur les économies d'énergie et à la fois les normes du groupe Accor en matière d'accueil de la clientèle (serrures de portes RFID, système automatisé d'arrivée et de départ, etc.) »* Le futur hôtel, qui sera ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, devrait employer une quinzaine de personnes. Son implantation dans la zone d'activités Drôme Sud Provence, avec laquelle Franck Nogier a « de suite accroché », permettra d'accueillir à la fois une clientèle qui travaille, *« celle qui constitue à 70 % la clientèle des Ibis en général »*, et une clientèle de loisirs, le week-end, *« pour découvrir la Drôme provençale sur de courts séjours »*.



© Origine simulation

« Depuis le début de ce projet d'aménagement, nous avions l'objectif de favoriser l'installation d'un hôtel pour compléter l'offre de lits marchands sur le territoire. Les études successives sur le tourisme démontraient ce besoin récurrent. Ce projet est le quatrième, il a abouti car nous avons trouvé face à nous un professionnel hyper motivé »

Guy Fayolle, adjoint à l'urbanisme et au commerce

La future sortie d'autoroute, « un élément déclencheur »

Le porteur de projet ne s'en cache pas : la proximité de la zone industrielle et économique du Tricastin était déjà « un gros plus », comme la présence de nombreux commerces dans la zone d'activités. Comme l'a souligné M. Nogier, la perspective de la création d'une sortie d'autoroute au niveau de la RD458, à quelques encablures du futur hôtel, a été « un élément déclencheur » au moment de se lancer dans le projet. *« Comme la volonté politique des élus locaux, que j'ai sentie tout de suite. Quand je me suis intéressé au dossier pour la première fois, en février 2021, le terrain proposé n'était pas assez grand pour construire un hôtel Ibis. Mais la Société publique locale du Tricastin m'a rapidement proposé un autre terrain plus grand pour que le projet puisse se faire. »*

Depuis, tout est allé très vite comme le reconnaît Franck Nogier qui se félicite de pouvoir doter Saint-Paul-Trois-Châteaux d'un établissement *« à taille humaine, dans une bonne ambiance, pas dans le style des hôtels "gros porteurs" comme on trouve dans les grandes villes et qui brassent une clientèle anonyme. C'est un peu la signature de notre SARL familiale. »*

Ô ma beauté pour penser à soi



Élodie Tardieux, après avoir enchaîné différents métiers, a réalisé un bilan de compétences il y a 11 ans et l'esthétique est ressortie parmi ses choix d'orientation. Elle pratique ce métier depuis et ne le regrette pas.

Elle a travaillé chez Grain de beauté, à l'époque tenu par Sandrine, sa patronne, qui lui a tout appris. Elle a aussi travaillé chez Nocibé et a pu voir un autre aspect de l'esthétique pour évoluer. Ce qui l'a conduite à monter son entreprise en juillet 2022, Ô ma beauté, où elle propose à ses clientes des soins à domicile : épilations, soins du corps et visage, soins autour de la beauté du regard (rehaussement de cils, teinture...), vernis semi-permanent, maquillage, etc. Elle est présente sur les réseaux sociaux pour parler de toutes ses nouveautés (Instagram : omabeaute.fr et Facebook : omabeauté). ●

+ 06 61 53 10 29



Les saveurs orientales à L'Oasis by Rach'



Rachid Bakhtar, natif de Saint-Paul-Trois-Châteaux et commerçant depuis une dizaine d'années dans différents domaines (prêt-à-porter féminin, salon de thé) souhaitait se diriger vers la restauration. Des recherches lui ont permis de trouver avec son épouse un local à restaurer dans la Grand'rue (anciennement L'Aubergin) pour pouvoir créer son propre restaurant oriental. « *Ne voulant pas quitter notre si belle ville où il fait bon vivre, nous avons patienté et nous avons fini par trouver.* » Le restaurant se nomme L'Oasis by Rach' et propose des plats orientaux tels que les tajines (poulet, agneau, kefta), les couscous, les pâtisseries orientales ainsi que des burgers et frites maison. Une petite carte de pizzas est aussi proposée. Il prépare des plats à emporter. Le restaurant a ouvert le 24 juin 2022 et c'est avec son épouse qu'il cuisine. Tous leurs produits sont frais et faits maison. ●

+ 10 rue des Écoles
06 58 97 15 39

Lundi de 18h30 à 22h et du mardi au dimanche de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h.



Le Fruit du travail, 100 % fraîcheur



Pierre Monnoye, Tricastin de 23 ans, a créé son entreprise Le Fruit du travail en septembre 2022. Un concept de livraison de paniers de fruits pour les entreprises drômoises et du Nord Vaucluse. « *Nous avons à cœur d'améliorer le bien-être des salariés, de créer du lien dans les entreprises. Nous mettons en place une solution peu onéreuse et qui permet au dirigeant de témoigner sa gratitude au quotidien et de mettre la santé au cœur de l'entreprise.* » Le Fruit du travail propose des fruits 100 % de saison et locaux, avec aussi des offres de fruits secs et de jus de fruits locaux. Les formules sont modulables et les tailles de paniers différentes, avec un système de consignation pour arriver au 0 déchet et 0 plastique en jeu. La livraison est gratuite, au rythme souhaité par le client, avec possibilité de créer des paniers de fruits "événements" pour des occasions particulières. ●

+ lefruitdutravail.fr



VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS

Le PIMM'S médiation a rouvert ses portes à Donzère

Après plusieurs mois de travaux, le Point médiation services publics rouvre dans la gare de Donzère, dans des locaux nouvellement aménagés pour accueillir un public toujours plus nombreux. Sans oublier les PIMM'S mobiles qui se déplacent au plus près des habitants dans les villages. Pour rappel, le PIMM'S a pour but de proposer des services d'information et d'accompagnement mutualisés pour faciliter l'accès aux services administratifs et services de grandes entreprises à mission de service public. ●

➕ Plus d'informations sur <https://pimms07-26.org/>

Réfléchir à la transition énergétique

Le 28 septembre à Saint-Paul-Trois-Châteaux s'est tenue une réunion publique sur le Plan climat air énergie territorial de la CCDSP. Transition énergétique et adaptation au changement climatique, voilà les thèmes sur lesquels les quelque 80 participants ont eu à réfléchir pour enrichir les actions à mettre en œuvre sur le territoire Drôme Sud Provence. ●

➕ Plus d'informations sur le plan climat sur le site Internet de la CCDSP : <https://www.ccdsp.fr/competences/environnement/9-competences/40-details-pcaet>



PERFORMANCE ENERGETIQUE DES LOGEMENTS

Jeudi 29 septembre à 18h30 salle des fêtes à La Baume de Transit

Jeudi 6 octobre à 18h30 salle Baeza à Pierrelatte

Jeudi 13 octobre à 18h30 à la mairie de Malataverne



Priorité à la rénovation énergétique des bâtiments

En partenariat avec le Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables (Ceder), la CCDSP a proposé un cycle de trois conférences sur les thèmes de la rénovation énergétique des logements, avec notamment la présentation du service public de la performance énergétique de l'habitat et les grandes lignes du photovoltaïque. Ainsi, les 29 septembre, 6 et 13 octobre, les habitants de la communauté de communes ont pu se rendre à La Baume-de-Transit, Pierrelatte et Malataverne pour trouver des solutions concrètes à leurs problématiques. Vous n'avez pas pu y participer ? Pas de panique, vous pouvez contacter le CEDER au 04 75 26 22 53 ou sur <https://www.ceder-provence.org/> ●

IL ÉTAIT *une fois*



L'HÔTEL DE CASTELLANE

L'Hôtel de ville est un ancien hôtel particulier, l'hôtel de Castellane. La demeure initiale, d'un volume plus restreint, est surélevée en 1741, puis réaménagée en 1760 à la suite de l'acquisition d'une maison mitoyenne.

Esprit Joseph de Castellane, né à Saint-Paul en 1720, militaire et grand propriétaire, dote la demeure d'un imposant vestibule et d'un large escalier dédoublé. De cette même période date la façade au midi, inscrite à l'inventaire supplémentaire, laquelle par son ordonnancement, la forme et les dimensions des ouvertures, correspond au modèle le plus répandu au cœur de la cité.

L'essentiel de l'animation décorative est concentré sur l'avant-corps central où les deux « C » croisés placés au centre de la composition évoquent la famille de Castellane. La Commune achète la demeure en 1879, mais elle ne devient Hôtel de ville qu'en 1890, en regroupant une grande partie des services administratifs de la collectivité, comme c'est toujours le cas aujourd'hui. Lors d'une importante restauration en 1910, est créé le fronton dans le « style Louis XV ».

Jouxtant à l'ouest l'hôtel de Castellane, faisant partie aujourd'hui de l'Hôtel de ville, la maison a pu être celle des Chanoines aux XII^e-XIII^e siècles. On y remarque une fenêtre à croisée probablement de la fin du XV^e siècle encadrée d'une succession de fines moulures, certaines torsadées. Cette maison, dont la devise républicaine "Liberté, égalité, fraternité" s'affiche désormais sur le fronton, devrait accueillir dans les prochains mois les services du guichet unique qui accueille la population pour toutes les démarches administratives. ●

(article rédigé avec le concours des Archives Municipales)



Les Tricastins ont *du talent*

Angie Guiraudon

Une infirmière dans l'anticipation

Tricastine de 32 ans, Angie Guiraudon est depuis 2020 infirmière déléguée en santé publique et collabore avec cinq médecins de la Maison de santé afin d'améliorer la prise en charge des patients.

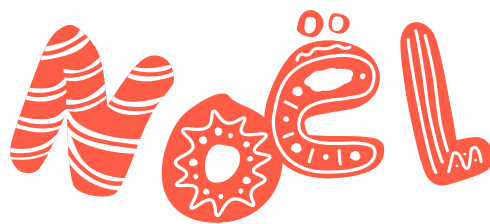
Comme pour tous ceux qui ont bifurqué un jour dans leur parcours professionnel, il est question de révélation. Celle d'Angie Guiraudon, c'est la découverte de l'éducation thérapeutique du patient, en 2015, alors que cette infirmière qui a longtemps travaillé en hôpital décide de s'orienter vers l'accompagnement des patients dialysés. « *J'ai redécouvert l'intérêt d'agir en amont avec le patient, de se mettre à sa hauteur, de coconstruire avec lui un projet pédagogique pour qu'il comprenne son propre pouvoir sur sa santé.* » Alors, en 2020, en lien avec le Docteur Martin de Saint-Paul-Trois-Châteaux, elle rejoint le dispositif Asalée qui permet de mettre en place des coopérations entre généralistes et infirmiers. « *Je collabore avec cinq médecins de la Maison de santé tricastine et leur patientèle. C'est un travail d'équipe. Nous leur offrons la possibilité d'avoir un endroit où parler de la maladie, la comprendre, la prévenir parfois aussi et voir quels peuvent être les traitements non-médicamenteux qui existent.* »



À chacun son rôle détaille Angie Guiraudon : « *Le médecin voit le patient pour la partie soins, traitement. Et entre-temps, moi je peux le voir plusieurs fois pour l'écouter et amorcer des changements avec lui afin qu'il soit acteur de sa santé.* »

Les interventions de la jeune infirmière sont centrées sur différents protocoles : diabète, risques cardiovasculaires, dépistage du surpoids de l'enfant ou encore les addictions, sachant qu'Angie Giraudon s'est formée spécifiquement sur les risques liés au tabac.

« *J'ai la chance de pouvoir accueillir des patients des médecins traitants en consultation individuelle pendant environ 45 min à 1h, un temps que les généralistes ne peuvent avoir au vu du contexte actuel. Tous les patients n'accrochent pas et certains ne reviennent pas me voir parce qu'ils ne sont pas prêts ou parce qu'ils ne veulent pas être responsabilisés par rapport à leur maladie. Mais on se rend compte que les comportements peuvent parfois être à la base des complications de pathologies chroniques, qui évoluent dans le temps, parfois silencieusement. C'est donc très important de faire prendre conscience de son propre rôle au patient.* » ●



PROGRAMME DES FESTIVITÉS



**LE VILLAGE DE NOËL,
LES 3 ET 4 DÉCEMBRE
SAMEDI DE 11H À 20H ET
DIMANCHE DE 10H À 18H**

Place de l'Esplan

- * Chalets et stands, foodtruck
- * Ferme des Zanimobiles d'Orange

Place du Marché

- * Chalets et stands
- * Manège et barbe à papa

Place de la Libération

- * Chalets et stands
- * Marché des producteurs
- * Manège et churros

Le Courreau, chapelle des Frères Maristes, rue des Ecoles, Grand Rue

- * 70 stands d'artisanat et de produits du terroir
- * Forêt de sapins
- * Balades à dos d'ânes et de poneys

Déambulations dans les rues

- * La "Batoufada" de 11h30 à 13h30
- * "Les Echassiers" les après-midis

- * Parade de Noël à 11h30, 15h et 17h le samedi
- * La troupe de cheerleaders à 16h le dimanche

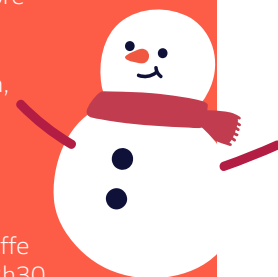
Concerts à la cathédrale

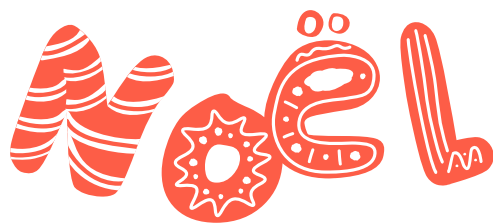
- * Samedi 3 décembre Chœur Européen à 16h, participation libre au profit du téléthon
- * Dimanche 4 décembre Ensemble vocal du Rocher à 17h, entrée libre

Et aussi...

- * Ouverture du Musat samedi et dimanche 14h30/18h
- * Ouverture de la Maison de la Truffe et du Tricastin samedi 10h30/12h30 et 14h30/18h et dim. 14h30/18h

**LANCEMENT DES ILLUMINATIONS
À 18H15 LE SAMEDI PLACE
DE LA MAIRIE**





PROGRAMME DES FESTIVITÉS



LES ANIMATIONS DE LA VILLE



* Patinoire et taverne de la mère Noël

Du 17 au 31 décembre,
place Castellane
11h-18h30 (sauf les 23, 24
et 31 décembre de 11h à 17h).
Fermeture le 25 décembre

* Chalet du père Noël

Du 17 au 23 décembre,
place Castellane
11h-12h30 et 13h30-17h

* Parade de Noël

Avec Illuminaceo et les échassiers
Vendredi 23 décembre,
en centre-ville
De 14h à 17h30

* Descente du Père Noël

Vendredi 23 décembre,
à la cathédrale Notre-Dame
17h15

* Feu d'artifice

Vendredi 23 décembre,
parking Chausy et Grande prairie
18h15, suivi d'un vin chaud



**VITRINES DÉCORÉES
ET TOMBOLA ORGANISÉE
PAR L'ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS TOUT
LE MOIS DE DÉCEMBRE**



AGENDA DE LA VILLE

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Conférence "Camille Claudel"

18h, l'Imprimerie

UP

+ 06 87 32 12 72

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Réunions Aide aux Aidants

« Comment prendre soin de soi ».

Animé par Valérie BLACHE
neuropsychologue

14h-16h, Espace Coluche

Mosaïc, accueil@mosaic26.fr

+ 04 75 00 82 30

Spectacle gratuit « Pères indignes »

avec Happi la compagnie,
pour les parents et les enfants
à partir de 10 ans

20h30, Espace Coluche,
gratuit (sur réservation)

Mosaïc, accueil@mosaic26.fr

+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Téléthon

10h-17h, place de la mairie

Stands et farandole colorée organisée
par la Ville, plusieurs départs
et déambulations dans les rues
Participation libre au profit du Téléthon

Raphaël

« Bande Magnétique » (Concert)

20h30, salle Fontaine,

35 €, 30 € et 20 €

Guichet Unique,

+ 04 75 96 78 78

Fresque du climat

Sur inscription

10h-13h, chez les frères Maristes

Le Collectif Environnement En Tricastin,
(CEET) M. Del Cesta

+ 07 86 16 80 83

Tournoi Cath Impro - Sélection 2

20h30 / Espace Coluche, 10 € ou 8 €

Cie L'Improdrome, M. Corre,
contact@limprodrome.fr

+ 04 75 96 85 43

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

EPIC Saveurs et Patrimoines

De 14h30 à 18h, Maison
de la Truffe et du Tricastin

Ouverture gratuite

+ 04 75 96 61 29

EPIC Saveurs et Patrimoines

De 14h30 à 18h,

Musée d'archéologie tricastine

Visite commentée de l'exposition

« Vivre et Mourir en Tricastin »

16h, Musée d'archéologie tricastine,
gratuit sur réservation.

Ouverture gratuite, www.musat.fr

+ 04 75 96 92 48

LUNDI 5 DÉCEMBRE

Don du sang

8h-12h30, salles Pommier-Girard

Sur rendez-vous au

+ 04 75 82 44 05 ou 04 78 65 63 63

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Repas des Aînés

12h, salle Fontaine, gratuit

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Conférence débat sur les mobilités

19h30 - 21h30 chez les frères Maristes

Association Vivre, respirer,
se déplacer en Tricastin, M. Del Cesta

+ 07 86 16 80 83

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Soirée tartes et jeux

pour découvrir ou faire découvrir
des jeux/Chacun apporte un jeu
et une tarte salée ou sucrée.

19h30-22h30, Espace Coluche, gratuit.

Mosaïc, accueil@mosaic26.fr

+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Tous en Scène

Atelier démo avec les élèves
de musique et de chant de Mosaïc

17h-19h30, Espace Coluche

Tarif 5 € non adhérents -
3 € adhérents.

+ 04 75 00 82 30,
accueil@mosaic26.fr

Septième et dernière journée de championnat par équipes

Phase 1 - saison 2022-2023

16h-20h, gymnase plein soleil.

Association Tennis de table

Tricastin, M. Talis

+ 06 51 38 26 78

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Ouverture du marché aux truffes

9h-12h30, place de l'Esplan

Défilé de la confrérie du Diamant
noir et de la Gastronomie.

Vente de truffes, dégustation
de ravioles, création des chefs

LUNDI 12 DÉCEMBRE

Conférence "Le jazz et le classique, un fructueux mariage"

18h, salle Chaussy

UP

+ 06 87 32 12 72

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Réflexion sur la poésie

17h30, L'Imprimerie

UP

+ 06 70 86 63 26



© Stock/Adobe

JEUDI 15 DÉCEMBRE

Concert de Noël

18h45-19h30, salle Fontaine

Entrée libre

Conservatoire du Tricastin

+ 04 75 04 06 25

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Concert "Une étoile dans la nuit"

par Rosa Musica

20h, à la cathédrale Notre-Dame

+ Rés. au 06 79 44 15 76

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Marché aux truffes

9h-12h30,

place de l'Esplan

Vente de truffes, dégustation de ravioles, création des chefs

MARDI 20 DÉCEMBRE

Soirée "Rencontre avec un trufficulteur"

Vente de truffes fraîches

18h, Maison de la Truffe et

du Tricastin, gratuit sur réservation.

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

LUNDI 2 JANVIER

Conférence "Les perspectives démographiques : un sujet d'inquiétude"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 77 49 15 43

LUNDI 9 JANVIER

Conférence "La mémoire"

18h, salle Chausy

UP

+ 06 77 49 15 43

MERCREDI 11 JANVIER

Conférence "La musique et l'eau"

18h, salle Chausy, UP

+ 06 76 57 05 93

LUNDI 16 JANVIER

Atelier fabrication dentifrice et déodorant

Sur inscription

18h30-20h, Espace Coluche

Le Collectif Environnement

En Tricastin, (CEET) M. Del Cesta,

+ 07 86 16 80 83

Conférence : L'autre Inde

18h, salle Chausy

UP

+ 06 70 86 63 26

MERCREDI 18 JANVIER

Ateliers de sophrologie

(6 séances)

14h30, L'Imprimerie, 60 €

UP

+ 06 88 24 22 47

SAMEDI 21 JANVIER

Première journée de championnat par équipes

Phase 2 - saison 2022-2023

16h-20h, gymnase Plein soleil

Association Tennis de table Tricastin,

M. Talis

+ 06 51 38 26 78

DIMANCHE 22 JANVIER

La Foulée Tricastine

9h, gymnase du Resseguin

Association Courir Libre

En Tricastin, M. Duriaud

+ 06 71 47 63 73

LUNDI 23 JANVIER

Conférence : Les oiseaux du Tricastin

18h, salle Chausy

UP

+ 06 88 24 22 47

MERCREDI 25 JANVIER

Conférence : Tests ADN et généalogie génétique

18h, Imprimerie

UP

+ 06 76 57 05 93

SAMEDI 28 JANVIER

28^e Forum des Métiers et de l'Orientation

9h30-17h, salles Fontaine, Pommier et Girard

Association Forum des Métiers et de l'Orientation, Mme Svitek

+ 06 51 94 37 97

Concours régional jeunes

Boulodrome couvert. Compagnie des archers Tricastins, Mr Bessard
concours.archerstricastins@gmail.com

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JANVIER

Concours salle 2x18 mètres

Boulodrome couvert. Compagnie des archers Tricastins, M. Bessard
concours.archerstricastins@gmail.com

DIMANCHE 29 JANVIER

Grand concert d'orgue

Paul Goussot, organiste titulaire de l'orgue Dom Bedos (1748) de l'abbatiale Ste-Croix de Bordeaux.

17 h, cathédrale (retransmis sur grand écran)

plein tarif : 15 € / adhérent : 10 € /

gratuit pour les - de 16 ans

et les bénéficiaires du RSA

Association des Amis de l'Orgue, Mme Bertolus

+ 06 04 04 96 65

LUNDI 30 JANVIER

Conférence : Une poétesse oubliée de la Garde Adhémar : Thérèse Soulet

18h, salle Chausy, UP

+ 06 77 49 15 43

Atelier légumes lacto fermentés

Sur inscription

18h30-20h, Espace Coluche

Le Collectif Environnement En Tricastin, (CEET) M. Del Cesta,

+ 07 86 16 80 83

MARDI 31 JANVIER

Heure musicale

18h45-19h30,

Auditorium du Conservatoire

Entrée libre

Conservatoire du Tricastin,

+ 04 75 04 06 25

Soirée « Rencontre avec un trufficulteur »

Vente de truffes fraîches

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, gratuit sur réservation.

EPIC Saveurs et Patrimoines,

+ 04 75 96 61 29

SAMEDI 4 FÉVRIER

Deuxième journée de championnat par équipes

Phase 2 - saison 2022-2023

16h-20h, gymnase plein soleil.

Association Tennis de table Tricastin, M. Talis

+ 06 51 38 26 78

Tournoi catch-impro

Sélection 3

20h30, Espace Coluche, 10 € ou 8 €

Cie L'improdrôme, M. Corre,
contact@limprodrôme.fr

+ 04 75 96 85 43

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Visite commentée de l'exposition "Truffes et truffières du Tricastin"

11h, Maison de la Truffe et du Tricastin, sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

Visite commentée de l'exposition "Vivre et Mourir en Tricastin"

16h, Musée d'archéologie tricastine, gratuit sur réservation.

EPIC Saveurs et Patrimoines,
www.musat.fr

+ 04 75 96 92 48

"Un couple magique" (Théâtre)

17h, salle Fontaine, 45, 40 et 25 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

LUNDI 6 FÉVRIER

Don du sang

8h-12h30, salles Pommier-Girard

Sur rendez-vous au

+ 04 75 82 44 05 ou 04 78 65 63 63

DU 10 FÉVRIER AU 12 FÉVRIER

Omelette aux truffes

Repas et dégustation de plats truffés

Vendredi 10 et samedi 11 à 20h et dimanche 12 de 9h à 20h.

Espace de la gare, 32 € le repas sur réservation.

Association de la Maison de la truffe

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Salon des vins

LUNDI 13 FÉVRIER

Réunion d'échange et démonstration salle de bains zéro déchet

Sur inscription

18h30-20h, Espace Coluche

Le Collectif Environnement En Tricastin, (CEET), M. Del Cesta

+ 07 86 16 80 83

LUNDI 20 FÉVRIER

Conférence : L'esthétique de la chanson française contemporaine

18h, salle Chausy, 4 € adhérents et 6 € non adhérents

UP

+ 06 70 86 63 26

MARDI 21 FÉVRIER

Écoutes commentées : Schubert, der Wanderer

18h, Conservatoire, 10 €

UP

+ 06 76 57 05 93

VENDREDI 24 FÉVRIER

Visite : la papeterie de luxe de Montségur sur Lauzon

8h, rdvs parking Espace de la Gare

UP

+ 06 76 57 05 93

"Un séjour presque parfait" (Théâtre)

17h, salle Fontaine, 35, 30 et 20 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

SAMEDI 25 FÉVRIER

Tous en Scène

Atelier démo avec les élèves de musique et de chant de Mosaïc.

17h-19h30, Espace Coluche, 5€ non adhérents – 3€ pour les adhérents.

Mosaïc, accueil@mosaic26.fr

+ 04 75 00 82 30

LUNDI 27 FÉVRIER

Conférence : le diabète ou plutôt les diabètes

18h, Chausy

UP

+ 06 87 32 12 72

MARDI 28 FÉVRIER

Thé dansant

Espace de la Gare, 14h-18h30, 10 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Soirée "Rencontre avec un trufficulteur"

Vente de truffes fraîches

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines,

+ 04 75 96 61 29



AGENDA MÉDIATHÈQUE

Toutes les activités proposées à la médiathèque sont gratuites, s'inscrire pour participer

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

18h

Quels cadeaux offrir à Noël ?

À l'occasion de Noël, l'équipe de la médiathèque partagera ses coups de cœur culturels avec vous ! En bonus : les documents présentés seront à gagner par tirage au sort ! Ados et Adultes.

MARDI 13 DÉCEMBRE

18h

Théâtre - C^{ie} La Gueule Ouverte

Pièce Conseil de classe
Texte, mise en scène et interprétation : Geoffrey Rouge-Carrassat
Un regard neuf et sincère sur la figure pourtant si familière du professeur.
Durée : 1h. À partir de 12 ans

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

18h

Initiation LSF, thème "Noël"

Pour enfants de 7/10 ans

10h30

Kamishibai : La visite de Saint Nicolas et du Hans

À partir de 4 ans

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

10h

P'tite bobine du samedi

Durée 1h30
À partir de 6 ans
L'importance de la solidarité

14h30

Pause musicale

Venez débiter le week-end en vous relaxant en musique (1h)
Coussins fournis. Tout public

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

10h-12h / 14h-16h

Jeux m'amuse

À partir de 4 ans

MARDI 10 ET 17 JANVIER

18h-20h

Ateliers d'écriture par Natalie Pilley

Adultes

MERCREDI 11 JANVIER

16h

Initiation à la Langue des Signes Française

Thème : Date, Jour, Mois
Pour les 7-10 ans

JEUDI 12 JANVIER

18h

Atelier découverte Feng-Shui traditionnel chinois

Durée 1h30
Adultes

VENDREDI 13 JANVIER

18h

Les livres qui ont marqué votre vie

Venez échanger avec les participants autour des livres qui ont le plus compté pour vous. De belles découvertes en perspective !
Ados et Adultes

SAMEDI 14 JANVIER

10h-12h / 14h-16h

Jeux m'amuse

À partir de 4 ans

VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 JANVIER

20h30

Nuits de la lecture sur le thème des Peurs

Par le Cercle de Lecture
Durée 1h15

MARDIS 24 ET 31 JANVIER

17h-20h

Ateliers d'éloquence

par Mamia Cherif
Adultes

MERCREDI 25 JANVIER

10h

"Cric Cric... l'histoire sort du coffre"

Lecture d'albums pour les 3-6 ans
Durée 40 mn

VENDREDI 3 FÉVRIER

18h

Voyage culturel afro américain

Une immersion dans le pays avec une présentation de livres, musiques et films.
Ados et Adultes.

MERCREDI 8 FÉVRIER

10h30

Kamishibai Ruby sur la ségrégation aux États-Unis

À partir de 6 ans

MERCREDI 15 FÉVRIER

10h-12h et 14h-16h

Jeux m'amuse

Atelier jeux de société
À partir de 4 ans

MERCREDI 22 FÉVRIER

10h

"Cric Cric... l'histoire sort du coffre"

Lecture d'albums pour les 3-6 ans
Durée 40 mn

16h

Initiation à la Langue des Signes Française

Thème : le Sport
Pour les 7-10 ans

VENDREDI 24 FÉVRIER

18h

Animation musique afro-américaine

avec DJ NASSIM
Ado/adultes

SAMEDI 25 FÉVRIER

14h30

Lecture des textes reçus du Concours de Poésie par les auteurs et/ou par le comédien invité

Lecture spectacle
Adultes

VOTÉ À LA MAJORITÉ

Le 26 septembre dernier, les élus du Conseil Municipal étaient réunis en séance publique pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de cette séance publique qui a donné lieu à une double interruption de séance, la première ayant été sollicitée par la majorité qui a ensuite donné lecture d'une intervention commune relative au fonctionnement des réunions et au rôle des élus. Une seconde demandée à l'issue par la minorité pour apporter une réponse.

CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ « SPORT SANTÉ » AU CENTRE AQUATIQUE

Ces activités seront prescrites par ordonnances médicales, en lien avec une pathologie et pouvant nécessiter un encadrement par du personnel agréé en activité physique adaptée (APA), pour un minimum de 12 séances et seront assurées et à la charge du concessionnaire. Pour réaliser cette prestation, trois créneaux sont proposés : lundi 15h30-16h30, mercredi (1 sur 2) 11h-12, jeudi 8h-9h. Les tarifs pour le sport santé sont : 111,25 € TTC (résident) pour 12 séances (+ 4 € TTC le bracelet) ; 130,90 € (non-résidents) pour 12 séances (+4 € TTC le bracelet). Cette délibération a été approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA TÉLÉVISION DE LA DRÔME

Saint-Paul-Trois-Châteaux adhère au Syndicat départemental de télévision de la Drôme dont l'objet est d'assurer l'installation, l'entretien et la gestion des émetteurs TNT sur le territoire de ses membres. Afin de prendre en compte les évolutions législatives intervenues depuis 1991 mais également pour mettre les statuts en conformité avec les retraits et les adhésions de certains membres intervenus depuis cette date, le conseil municipal a validé à 23 voix pour, 5 voix contre de l'opposition, les modifications statutaires du SDTV.

APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU PÔLE SCOLAIRE SERRE BLANC PIALON

C'est à l'unanimité que le programme de travaux en vue de la construction du pôle scolaire Serre Blanc Pialon a été approuvé par le conseil municipal, tout comme l'enveloppe financière prévisionnelle affectée à cette opération.

En préambule, le premier magistrat a pu rappeler tout l'intérêt de ce projet visant à répondre aux besoins des Tricastins et qui apportera une solution pérenne à l'obsolescence de l'école maternelle du Serre Blanc, en reconstruisant à neuf l'école maternelle avec périscolaire et restauration scolaire commune à la maternelle et l'élémentaire. L'objectif de mise en service fixé par la municipalité est la rentrée scolaire septembre 2025.

Il a aussi mis l'accent sur le souhait de la municipalité d'inscrire la nouvelle école dans une démarche soucieuse de l'environnement, de développement durable dans le choix des matériaux et de participer à la redynamisation du centre-ville.

Le programme de travaux qui consiste à construire un bâti d'une emprise de 1 000 m² environ sur une parcelle de 2 700 m², contiguë à l'école élémentaire du Pialon située Avenue des Côteaux du Tricastin, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

La surface prévisionnelle à construire est de 1 354 m² (SU), soit approximativement une surface totale de 1 780 m² (SP) comprenant, sur deux niveaux les locaux périscolaires, la restauration scolaire, l'école maternelle de 4 classes.

Le projet intègre les accès nécessaires au bâtiment ainsi que les liaisons, notamment vers l'école élémentaire du Pialon et le futur parking relais.

La volonté de la municipalité de garantir l'accueil futur de tous les enfants dans de bonnes conditions d'enseignement associant, sur un même lieu, les

activités périscolaires et de restauration a conduit à privilégier un projet de reconstruction à neuf d'une école avec périscolaire et restauration scolaire commune à la maternelle et l'élémentaire.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 3 millions d'€ HT (hors aléas) et 950 000 € HT pour les aménagements extérieurs et VRD.

Par une autre délibération le conseil municipal a autorisé à l'unanimité le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre, ainsi que la constitution du jury, la fixation de la prime aux candidats admis à concourir et les indemnités aux architectes du jury, relatif à ce projet.

LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE TRICASTINE A ÉTABLI SON PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le projet scientifique et culturel (PSC) du musée d'archéologie tricastine avec comme objectif de conforter le travail accompli et d'amplifier son rayonnement, pour atteindre une visibilité nationale. Ainsi, il poursuivra les missions propres à un musée d'archéologie scientifique, imprégné d'une identité très forte, celle du Tricastin, tout en s'ouvrant à de nouvelles thématiques autour des richesses du terroir, volet complémentaire sans lequel une compréhension du territoire actuel ne serait possible.

Le musée d'archéologie tricastine valorisera toutes les richesses patrimoniales du territoire Tricastin en proposant une déambulation entre les lieux patrimoniaux de Saint-Paul-Trois-Châteaux, la capitale historique.

Le fil directeur du projet scientifique et culturel est donc la conservation et la mise en valeur des patrimoines tricastins.

MAINTENIR LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 27 voix pour et 2 abstentions a approuvé l'acquisition de l'immeuble sis 5 place du marché au regard de son intérêt stratégique pour le développement du commerce de proximité. L'objectif étant notamment de maintenir et de pérenniser une surface commerciale aujourd'hui dédiée à une activité de librairie.

POUR L'ÉDIFICATION DES CLÔTURES ET LE RAVALEMENT DES FAÇADES LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE S'IMPOSE

Dans un souci de préserver l'ensemble harmonieux des constructions de la Commune au regard notamment de son patrimoine architectural, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de rendre obligatoire la déclaration de travaux pour l'édification de clôtures et le ravalement de façade, de tout ou partie de bâtiment, sur l'ensemble du territoire communal. Étant précisé qu'au sens de la jurisprudence administrative, constitue une clôture : tout ouvrage dont la finalité consiste à fermer l'accès à tout ou partie d'une propriété, qu'il soit ou non implanté en limite de propriété et quels que soient les matériaux utilisés.

TOUTES LES DÉMOLITIONS RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DOIVENT ÊTRE PRÉALABLEMENT AUTORISÉES

Dans le cadre de la révision du PLU en cours, le conseil municipal confirme à l'unanimité l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R 421-27 du Code de l'urbanisme.

L'objectif d'instaurer cette obligation de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal est de permettre à la commune de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti, la rénovation du bâti, la préservation du bâti traditionnel pavillonnaire et de maintenir une harmonisation avec les constructions existantes.



MAJORITÉ

Une dynamique et un seul objectif : vous servir !

En mars 2020, nous nous sommes engagés devant vous à poursuivre le développement de notre ville, à la rendre plus attractive, à faire qu'elle soit plus agréable encore à vivre, solidaire et toujours mieux équipée.

Vous nous avez largement plébiscités pour que nous mettions en œuvre le programme ambitieux que nous avons pu élaborer en tenant compte de vos attentes et souhaits, en plaçant l'humain au centre de nos préoccupations.

Malgré les embuches, les imprévus, nous avançons avec autant de plaisir et le déterminisme qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général, quand on souhaite travailler – même si être élu reste une fonction – pour et avec les Tricastines et les Tricastins d'aujourd'hui et de demain.

Notre équipe est multiple et tire sa force de cette diversité mais aussi de sa capacité d'écoute et d'adaptation.

Alors oui il y a des obstacles, des oppositions plus ou moins constructives, des aléas, des contraintes, mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas.

Oui nous nous adaptons aux circonstances, répondons à de nouveaux impératifs, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires.

Nous pouvons comprendre que notre action puisse déplaire à ceux qui promeuvent l'immobilisme et qui préfèrent voir l'avenir avec une vision rétrograde loin de la réalité du quotidien, dénuée de toute vision d'avenir.

Loin des opportunistes de circonstance, des jeux politiques, des attaques gratuites, nous avons fait le choix d'agir et d'avancer ensemble pour le plus grand bien de tous, tout en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre belle cité, à savoir les femmes et les hommes qui la composent.

Nous sommes fiers de ce que nous faisons avec vous et croyons en ce que nous faisons car nous le faisons avec cœur et ambition ! ●

Vos élus de la majorité municipale

MINORITÉ

Quiz : êtes-vous en accord avec la gouvernance tricastine ?

Choisissez par A ou B la réponse qui vous convient

Une réunion de commission pour le développement durable évacuée de sa salle de travail pour terminer sur le pavé du parking

Des séances de commissions où les documents préparatoires sont absents

Une programmation culturelle proposée en « prêt à penser »

La transformation d'une instance démocratique en chambre d'enregistrement

Des rapports annuels tronqués ou absents empêchant le contrôle démocratique

Un projet engageant plusieurs millions d'euros démarrant en dehors des procédures réglementaires

Des nominations excluant la minorité des structures intercommunales

Des chargés de communication qui côtoient des correspondants de presse

Normal	Pas normal
A	B

A	B
---	---

A	B
---	---

A	B
---	---

A	B
---	---

A	B
---	---

A	B
---	---

A	B
---	---

Vous avez une majorité de A :

Bienvenue à Saint-Paul-Trois-Châteaux la ville des 3 C (Citoyen Cité Civisme)

Vous avez une majorité de B :

Vous souhaitez plus de transparence, plus de moyens, plus de respect pour tous vos élus majoritaires et minoritaires. Vous pouvez compter sur nous (élus de la minorité) pour travailler, aider à trouver les meilleures solutions et défendre nos valeurs communes.

Ce bulletin municipal étant le dernier de l'année, nous souhaitons que les fêtes de fin d'année soient pour vous les plus paisibles et les plus chaleureuses possibles. ●

Texte remis le 2 novembre 2022

Agir pour St Paul

Alain PECHERAND, Sophie de DIANOUS,

Christine BARSUMIAN, Jean-Luc PERILLON, Daniel GONZALEZ

Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.

Tél. : 04 75 96 78 78

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12 h

Mardi, mercredi et vendredi

8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. 04 75 96 53 89

Mail. franceservices@mairie-sp3c.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h sur rendez-vous

**France
services**

Les autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

Les numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :

04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité : 04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal : 04 75 96 59 60

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) : 04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) : 04 26 52 65 40

Centre aquatique L'Odysée'O : 04 26 83 01 21

Les numéros d'urgence



Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20

Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

KATIA
TCHENKO

JEAN-PASCAL
LACOSTE

FRANK
DELAY

EMMANUELLE
BODIN

UN SÉJOUR **PRESQUE PARFAIT**

UNE COMÉDIE #ROMANTIQUE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE
PAR ANNE-LAURE ESTOURNÈS

DÉCORS : ERWAN LE BOULICAUT - LUMIÈRES : DAVID DARRICARRÈRE



SAMEDI 24 FEVRIER

20H30

 **Saint-PAUL**
TROIS-CHÂTEAUX

